

## Fonds d'obligations de sociétés canadiennes RBC



### Commentaire au 30 juin 2025

Au cours de la période, les obligations de sociétés canadiennes ont enregistré des gains dans la foulée des réductions de taux d'intérêt de la Banque du Canada visant à soutenir la croissance économique et la réduction générale des taux d'intérêt qui ont fait grimper le prix des obligations de manière généralisée. La mise en place de droits de douane plus élevés par les États-Unis, les guerres au Moyen-Orient et l'incertitude liée au résultat des élections fédérales au Canada expliquent une partie de l'évolution des rendements au cours de la période. Les obligations de sociétés échéant dans cinq à dix ans ont enregistré les meilleurs rendements, tandis que les plus longues échéances ont tiré de l'arrière, car les craintes d'une accélération de l'inflation ont tendance à leur nuire davantage. Les télécommunications et l'immobilier ont dégagé les meilleurs rendements, tandis que les titres du secteur des meilleures infrastructures, comme les routes à péage et les services publics réglementés, ont fini en queue de peloton.

Le rendement du fonds a bénéficié de la surpondération des secteurs à risque, comme les télécommunications, les sociétés énergétiques de pipelines et les sociétés de placement immobilier, ainsi que, plus généralement, les obligations de moindre qualité cotées BBB. Le rendement a aussi été rehaussé par les placements dans les actions privilégiées et les titres de créance américains de catégorie investissement. La pondération des obligations du gouvernement du Canada, destinées à atténuer le risque, a été réduite après une période de fortes fluctuations des marchés financiers.

L'attrait relatif des obligations de sociétés par rapport aux obligations d'État a fluctué au cours du premier semestre ; en effet, plusieurs événements ayant un impact sur l'orientation des marchés ont catapulté le rendement excédentaire des obligations de sociétés et ainsi fait croître leur attrait dans une certaine mesure. Ces niveaux meilleur marché n'ont pas persisté longtemps, et à la mi-2025, les écarts de taux des obligations de sociétés avaient retrouvé leurs plus bas niveaux de l'année. De l'avis du gestionnaire de portefeuille, la pondération des titres à risque élevé du fonds a été réduite, car leur potentiel de rendement futur a diminué. Le fonds conservera une petite pondération en titres d'État en guise de protection contre les tensions géopolitiques et les risques excessifs susceptibles de se concrétiser du fait de sa sensibilité aux taux d'intérêt.

Dans le contexte actuel, les taux des obligations de sociétés demeurent relativement intéressants, tandis que les bilans des sociétés sont restés stables, et les défaillances, basses. La volatilité devrait rester forte au cours des six prochains mois, et il est possible que la Banque du Canada abaisse les taux d'intérêt. Le fonds est bien placé pour profiter d'une amélioration ou d'un maintien des valorisations des sociétés au second semestre de 2025.

Le présent document a été préparé par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) aux fins d'information uniquement à la date indiquée. L'analyse des titres qui y figure ne constitue aucunement une recommandation d'achat ou de vente d'un titre particulier et peut être modifiée. Ce document n'a pas pour objectif de fournir des conseils juridiques, comptables, fiscaux, financiers, liés aux placements ou autres, et ne doit pas servir de fondement à de tels conseils. RBC GMA prend des mesures raisonnables pour fournir de l'information à jour, exacte et fiable, et croit qu'elle l'est lorsqu'elle est communiquée. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs. Les taux d'intérêt, les conditions des marchés, la réglementation fiscale et d'autres facteurs de placement changent rapidement, ce qui peut avoir une incidence importante sur l'analyse qui se trouve dans ce document. Nous vous invitons à consulter votre conseiller avant de prendre des décisions fondées sur les renseignements qui y figurent. Les opinions présentées ici correspondent à notre jugement aux dates indiquées et peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées en toute bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale. Les informations obtenues de tiers sont jugées fiables, mais RBC GMA et ses sociétés affiliées n'assument aucune responsabilité à l'égard de tout dommage, perte, erreur ou omission. RBC GMA se réserve le droit, à tout moment et sans préavis, de corriger ou de modifier les renseignements, ou de cesser de les publier.

Veuillez consulter votre conseiller et lire le prospectus ou le document Aperçu du fonds avant d'investir. Les placements en fonds communs peuvent entraîner des commissions, des frais de suivi et des frais et dépenses de gestion. Les fonds communs de placement ne sont ni garantis ni assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou tout autre fonds public d'assurance-dépôts. La valeur des parts des fonds communs de placement fluctue souvent. Rien ne garantit que les fonds du marché monétaire pourront maintenir une valeur liquidative unitaire fixe ou que le plein montant de vos placements dans ces fonds vous sera retourné. Les rendements antérieurs ne se répètent pas nécessairement. Les fonds RBC, les portefeuilles privés RBC, les fonds alternatifs RBC et les fonds PH&N sont offerts par RBC Gestion mondiale d'actifs Inc. (RBC GMA) et distribués par des courtiers autorisés au Canada.

Ce document peut contenir des énoncés prospectifs à propos d'un fonds ou de facteurs économiques généraux qui ne garantissent nullement le rendement futur. Ces énoncés comportant des incertitudes et des risques inhérents, il se peut que les prédictions, les prévisions, les projections et les autres déclarations prospectives ne se réalisent pas. Nous vous recommandons de ne pas vous fier indûment à ces déclarations, puisqu'un certain nombre de facteurs importants pourraient faire en sorte que les événements ou les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont mentionnés, explicitement ou implicitement, dans les déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent être modifiées sans préavis ; elles sont présentées de bonne foi, mais n'impliquent aucune responsabilité légale.